CONSEIL d'ÉCOLE - PROCÈS VERBAL

<u>École(s)</u>: Ecole primaire Espace Savoir 10, rue de l'Ohmbach 68250 WESTHALTEN

Date du Conseil d'École : Lundi 18 novembre 2024 Horaires : de 16h30 à 18h30

Adresser

- 1 exemplaire à l'Inspecteur de l'éducation nationale
- 1 exemplaire au Maire
- 1 exemplaire est à afficher en un lieu accessible aux parents d'élèves
- 1 exemplaire est à archiver dans un registre spécifique

Points	Titre et développement
à l'ordre	
du jour	
	Mme Fanny Wurges, directrice et présidente du Conseil d'École salue l'ensemble des membres présents et désigne Mme Da Silva comme secrétaire de séance. Madame Julia Henry, étudiante en M1, assiste au conseil d'école. Les différentes personnes absentes sont excusées.
1.	Installation du Conseil d'Ecole :
	Un rapide tour de table est effectué pour permettre à chaque membre de
	se présenter. Les parents élus sont remerciés de s'être présentés aux élections et d'être présents pour ce premier conseil d'école.
	Les élections se sont tenues le vendredi 11 octobre 2024 au matin. 122 électeurs étaient inscrits sur la liste électorale cette année. Nombre de votants : 92 Blancs ou nuls : 7 Suffrages exprimés : 85 Nombre de sièges à pourvoir : 4 titulaires (Mmes Benoit, Flick, Hayer et Sanjuan).
	Taux de participation : 75,40% contre 72,44% l'an dernier (82,27% en 2022, 67.61% en 2021, 72,93% en 2020). Merci aux parents de s'être relayés pour tenir le bureau de vote.
	La présidente en rappelle les attributions (articles D.411-2 et D.411-4 du code de l'éducation) : Le conseil d'école est l'instance principale de l'école. C'est un organe de concertation institutionnelle doté de compétences décisionnelles.
	-Il statue sur la partie pédagogique du projet d'école
	-Il établit le projet d'organisation de la semaine scolaire en concertation avec la mairie
	-Il vote le règlement intérieur de l'école
	-Il donne son avis sur toutes les questions concernant le fonctionnement de l'école

-Il donne son accord sur l'organisation d'activités complémentaires.

→ Le Conseil d'École se réunit une fois par trimestre autour d'une présidente et d'un secrétaire de séance. C'est un moment d'échange sur la vie de l'école, aucun cas particulier ne sera abordé lors de ces échanges.

Chaque parent élu sera destinataire d'un compte-rendu de séance qui sera validé lors du conseil d'école suivant. Ce compte rendu sera donc validé lors du prochain conseil d'école. Mme Wurges demande l'accord aux parents d'envoyer le compte-rendu ainsi que les invitations par mail, ceux-ci sont d'accord.

Voici le calendrier des deux prochains conseils d'école :

- le lundi 24 mars 2025
- le jeudi 19 juin 2025

2. Approbation du procès-verbal du Conseil d'École du 24/06/24 :

Chaque ancien et nouveau membre du conseil d'école a été destinataire du dit procès verbal. Les points abordés les plus importants sont rapidement rappelés :

- rentrée 2024/2025 : classes et effectifs, listes de matériel, natation
- actions menées et projets à venir (sorties,...)
- liste des travaux d'été relatifs à l'entretien des locaux

Le procès verbal du conseil d'école du troisième trimestre de l'année scolaire 2023/2024 qui s'est tenu le lundi 24 juin 2024 est approuvé à l'unanimité des membres du Conseil présents aujourd'hui.

3. Présentation de l'école (effectifs) et du personnel éducatif :

Actuellement, les effectifs de l'école sont répartis comme suit :

- une classe de PS/MS avec 21 élèves : 11 PS et 10 MS pris en charge par Mmes RINGENBACH et WACKENTHALER secondées par Mme SIMON. ATSEM :
- une classe de GS/CP avec 21 élèves : 10 GS et 11 CP pris en charge par Mme HORNECKER secondée par Mme ZIMMERMANN, ATSEM en remplacement de Mme LE-FLO-DE-KERLEAU ;
- une classe de CE1/CE2 avec 27 élèves : 15 CE1 et 12 CE2 pris en charge par Mme DA SILVA;
- une classe de CM1/CM2 avec 16 élèves : 9 CM1 et 7 CM2 pris en charge par Mmes WURGES et GOLTZENE.

Soit un total de 85 enfants contre 87 l'an passé.

Avec 4 classes, Mme Wurges bénéficie d'un jour de décharge, le jeudi, pour s'occuper de la direction de l'école.

Depuis la rentrée nous accueillons également Mme GUEDON Sandra, AESH, qui accompagne 2 élèves en difficultés.

Mme MONTELEONE GROHENS Marylène se charge de l'enseignement religieux catholique du CP au CM2 pour la deuxième année.

Modalités de la communication avec les familles :

Les enseignantes rencontrent au moins deux fois dans l'année les parents de leurs élèves, suite à la remise des livrets scolaires et des carnets de réussites mais également suite aux évaluations nationales (du CP au

CM2).

Pour les demandes de rencontres individuelles il est nécessaire de passer par une demande écrite.

Pour information, c'est la première fois cette année qu'une famille ne règle pas la demande de participation volontaire pour ses deux enfants (37€x2). Sur proposition du conseil d'école, une relance va être faite détaillant les frais déjà avancés par l'école, notamment l'achat du fichier de maths.

Effectifs prévisionnels :

Pour la rentrée 2025/2026, 7 élèves de CM2 iront au collège. L'écart entre les arrivées et les départs devrait permettre de maintenir une stabilité des effectifs. Une demande est adressée à la Mairie pour connaître le nombre d'enfants nés en 2022.

4. Projet d'école (présentation, dispositifs d'aide aux élèves) :

Suite à l'évaluation de notre école il y a deux ans, nous avons rédigé un projet d'école l'an dernier, valable 5 ans (jusqu'en 2028) en concertation avec les autres écoles de la Vallée Noble.

Priorités de l'école suite à l'évaluation d'école (Pour une école de l'excellence, du bien-être et de l'égalité) :

- 1. Améliorer les transitions entre établissements
- 2. Entretenir un climat scolaire favorable (cohérence éducative, projets collectifs, implication des parents)
- 3. Prendre en compte l'hétérogénéité pour la réussite de tous les élèves
- 4. Aménager des espaces au service du développement et de l'autonomie

Le projet de regroupement d'écoles se décline en quatre domaines qui mettent en évidence un objectif particulier.

Présentation du projet de regroupement d'écoles aux différents membres du conseil d'école (4 domaines et 4 objectifs) et projection des différents documents relatifs à sa conception.

Dispositifs d'aide aux élèves :

Les élèves à besoins particuliers ne peuvent plus être pris en charge par le RASED car personne n'a été nommé sur le poste de Mme Ludmann Valérie.

Si nécessaire, les enseignants pourront être amenés à rédiger un PPRE. Des séances d'APC sont toujours proposées pour les élèves de la MS au CM2 et peuvent concernés tous les domaines d'apprentissage mais en priorité la lecture.

5. Sécurité et surveillance :

Présentation des dispositifs de prévention pour la sécurité des personnes :

Rappel: Les élèves peuvent arriver à l'école entre 8h05 et **8h20 pour la maternelle** (8h15 pour l'élémentaire), ensuite, le portail extérieur et la porte d'entrée de l'école sont fermés à clé jusqu'à la sortie des élèves à **11h40**.

Un mail a été envoyé aux familles des élèves de CP pour rappel en début d'année suite à de nombreux retards (le 03/10).

Nous sommes toujours en posture Vigipirate Urgence Attentat (niveau le plus élevé).

-Sécurité incendie : 3 exercices annuels doivent être organisés. Le premier s'est déroulé le jeudi 3 octobre 2024 à 9h50, évacuation en 2 minutes 10 secondes. Petit souci au moment de réarmer le boîtier mais tout est rentré dans l'ordre.

Présentation du PPMS : PPMS= Plan Particulier de Mise en Sécurité : Le PPMS est un document qui doit être mis à jour chaque année et qui concerne la protection et la sécurité des enfants en cas de risques majeurs. Les risques identifiés pour notre école sont les suivants : tempête, séisme, confinement. Chaque personne dans l'école a une mission bien précise en cas d'incident. Chacun doit connaître les différents signaux d'alerte, les zones de confinement et les différentes situations d'évacuation.

Deux PPMS sont mis à jour chaque année : le PPMS Risques Majeurs et le PPMS Attentat Intrusion. Ils seront progressivement fusionnés (PPMS unifié).

Rappel : en cas de sirène chimique, il ne faut pas se présenter à l'école pour chercher son enfant.

- Des exercices annuels PPMS sont prévus avec différents scénarios, au regard des risques identifiés pour notre école (séisme, tempête, alerte attentat ou intrusion,...).

Un exercice attentat/intrusion va être réalisé avant les vacances de Noël (se cacher), il aura lieu le jeudi 12 décembre au matin, les parents et les enfants seront prévenus en amont.

Présentation du protocole élaboré avec la municipalité en cas d'alerte à la bombe.

Les listes des contacts d'urgence par classe seront distribuées aux représentants des parents d'élèves par mail en cas de besoin pour prévenir les familles le plus rapidement possible (toujours attendre les consignes de la Directrice ou des enseignantes de l'école).

L'organisation de la surveillance et de la sécurité des élèves à l'école : Un protocole précise les obligations de surveillance des élèves pendant le temps scolaire. Il précise également les horaires d'accueil et de sortie des élèves, les horaires des récréations ainsi que leurs modalités de surveillance. La présidente présente le plan de surveillance de la cour pendant les récréations pour approbation. Celui-ci est validé.

Présentation du projet de protocole d'accueil et de surveillance des élèves en cas de situation de force majeure et mise à jour : le projet est validé et Mmes Benoît et Wallerich pourront intervenir à l'école en cas de situation de force majeure (due aux intempéries ou suite à l'absence d'un membre du personnel éducatif). Le personnel communal (ATSEM, périscolaire) peut aussi être mobilisé au besoin. Le protocole est mis à jour.

Présentation du protocole de lutte contre le harcèlement dans notre école et du plan de prévention.

Dans le cadre de la journée de lutte contre le harcèlement le jeudi 7 novembre les élèves du CE2 au CM2 ont pu répondre à un questionnaire. Les enseignantes ont ensuite discuté avec les enfants qui se sentaient harcelés. Les élèves ont pu être sensibilisés à la lutte contre le harcèlement.

Règlement intérieur de l'école :

Le Règlement Intérieur de l'école est lu collectivement et mis à jour. Il sera distribué aux familles avant les vacances de Noël.

7. Travaux et bilan financier :

Travaux:

- Gros problème au niveau des sanitaires en maternelle : pas de pression au niveau des chasses d'eau
- Remplacement des luminaires (passage NEON /LED)

Bilan financier:

Coopérative scolaire

L'école est affiliée à l'OCCE et est donc autorisée à gérer de l'argent. Mme Wurges est mandataire de ce compte OCCE et s'occupe de la comptabilité. L'école fonctionne avec un compte commun à toutes les classes. Le bilan comptable de l'année 2023/2024 présentait un solde de 2951,83€ (contre 1743,63€ l'an passé). Les comptes ont été révisés le 31/08/2024 par Mmes Ringenbach, Wurges et Wallerich.

A ce jour, la coopérative scolaire présente un solde de 4958,29 €. Chaque classe bénéfice également d'un budget annuel accordé par la municipalité, celui-ci s'élève à 734,81€. Les budgets des comptes classes seront clôturés fin décembre, chaque classe devrait avoir respecté son budget (reste 0).

8. Actions pédagogiques :

Inventaire des actions menées à ce jour :

- Semaine du goût : ateliers pour les PS/MS et GS/CP au Cheval
 Blanc + petits déjeuners européens et travail sur les légumes anciens dans les deux classes. Réalisation de compote au CE/CM.
- Projet théâtre avec Sarah Gacoin du CP au CM2 (spectacle intitulé L'île de la couronne, artmel.org sur le thème du passage de l'enfance au monde adulte et de l'omniprésence des écrans)
- Animations Ligue Protection des Oiseaux pour la classe de CM1/CM2 au 1er trimestre (ateliers participatifs samedi 23/11)
- Ecole du « dehors » pour les PS/MS
- Concours organisé par le Relais Est pour sensibiliser les classes de CE et de CM au réemploi (collecte de vêtements)
- Relancer le partenariat avec la Fédération des Chasseurs du Haut-Rhin CE/CM

Inventaire des actions à venir :

- Déjeuner au Cheval blanc jeudi 21 novembre pour la classe de CM
- Saint Nicolas jeudi 5 décembre, découverte des quilles, chocolat et manalas
- Sortie à la Médiathèque de Rouffach le 10/12 pour les CE/CM
- Confection de bredele pour Noël
- Fête de Noël de l'école dans la salle de jeux le jeudi 19/12 au matin (voir avec Yannick Ambiehl pour le Père-Noël)
 Quand aura lieu le repas de Noël du péri ?
- Galettes des rois à la reprise
- Confection des crêpes pour la chandeleur
- Mardi gras dans la cour de l'école.
- Défi « j'y vais »
- Concours de dessin du Crédit Mutuel CE/CM
- Photo de classe
- Sorties scolaires à programmer : Ecomusée le lundi 5 mai pour les PS/MS/GS/CP (devis à 546€ pour 13€ par élève, accompagnateurs gratuits).
- Sortie scolaire au Haut-Koenigsbourg pour les CE/CM
- Sortie théâtre à programmer
- 2^e sortie à remplacer par un spectacle culturel à l'école (budget Mairie pour le bus remplacé par la prise en charge du spectacle)

Projet de réfection de la cour de l'école (projet en collaboration avec les élèves de l'école).

Réalisation d'une cigogne annonçant les naissances (merci à Brigitte et Pascal pour leur réalisation).

L'école envisage de faire une fête un an sur deux (années impaires), elle aurait lieu le vendredi 13 juin 2025 et serait couplée avec la journée des associations.

Le prochain conseil d'école aura lieu le lundi 24 mars 2025 à partir de 16 heures 30. Les parents délégués le souhaitant peuvent soumettre à la directrice les points à inscrire à l'ordre du jour 3 semaines avant la date du conseil d'école.

Tous les points prévus à l'ordre du jour ont été traités, la présidente clôt la séance à 18heures30.

NOMS	PRÉSENT	EXCUSÉ	NOMS	PRÉSENT	EXCUSÉ						
Directeur de l'école – Président :											
WURGES Fanny	×										
Professeurs :											
DA SILVA Julie	×		RINGENBACH Célène		×						
GOLTZENE Laura		×	WACKENTHAALER Marie		×						
HORNECKER Oriane	×										
Représentants des parents d'élèves titulaires :											
BENOIT Marie		×	FLICK Christelle	×							
SANJUAN Cindy	×		HAYER Cécilia	×							
Inspecteur de l'éducation nationale :											
CAILLEAUX David		×									
Représentants de la commune											
Maire de la commune ou son représentant : L	ALLEMAND N	athalie		×							

Conseiller municipal : DOMON Dominique			×									
VOIX CONSULTATIVE												
Autre(s) Membre(s) du R.A.S.E.D. :												
Médecin scolaire :												
Infirmière scolaire :												
A.T.S.E.M. :												
SIMON Denise	×		ZIMMERMANN Aurélie		×							
Maître(s) des enseignements internationaux de	langue étranç	gère (EILE):										
Accompagnant(s) d'élève(s) en situation de har	GUEDON Sandra		×									
Représentants des parents d'élèves suppléants :												

Procès-verbal établi le 18/11/2024

Le président, Directeur (trice) de l'école Le secrétaire de séance,

Nom et signature : WURGES Fanny Nom et signature : DA SILVA Julie